



# COMMUNIQUÉ

N° :

## L'IATA propose des mesures urgentes pour atténuer les impacts du Brexit

**24 octobre 2018 (Genève)** – L'Association du transport aérien international (IATA) réclame que le Royaume-Uni et de l'Union européenne mettent en place une planification d'urgence des services aériens en cas d'un Brexit sans accord, et qu'ils agissent beaucoup plus rapidement pour rétablir le climat de certitude concernant trois enjeux critiques du transport aérien :

- Le maintien sans interruption de la connectivité aérienne
- Le cadre réglementaire en matière de sécurité et de sûreté
- Les politiques et processus nécessaires à une gestion efficace des frontières

Ce sont les aspects les plus critiques parce qu'il n'existe pas d'entente subsidiaire comme le cadre de l'OMC dans un scénario de Brexit sans entente. Sans planification d'urgence transparente pour l'industrie, les risques associés à ces enjeux pourraient aboutir à un chaos pour les voyageurs et à l'interruption des chaînes d'approvisionnement. Avec moins de six mois devant nous, nous n'avons guère plus de certitudes que nous en avions en juin 2016 », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

L'appel à une attention urgente consacrée aux enjeux du transport aérien face au Brexit fait suite à la publication d'une étude commandée par l'IATA sur les effets de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne sur les compagnies aériennes opérant vers et en provenance du Royaume-Uni.\*

### Connectivité aérienne et dispositions d'urgence

Même dans le meilleur scénario selon lequel une phase de transition du Brexit serait adoptée pour la période suivant mars 2019, il demeurerait un degré élevé d'incertitude et de risque pour les services aériens. Un Brexit « dur », ou sans accord, ne prévoyant pas de période de transition, entraînera probablement des perturbations importantes des services aériens. De plus, le manque de transparence concernant la planification d'urgence en vue de ce scénario laisse les compagnies aériennes dans un noir total quant aux mesures à prendre.

« L'Union européenne et le Royaume-Uni ont des responsabilités vis-à-vis de millions de citoyens qui ont besoin de transport aérien fiable. L'objectif est d'en arriver à une entente complète qui ne fera pas reculer la connectivité dont nous jouissons aujourd'hui. Mais avec la possibilité toujours

---

\* *Study of the effects of the United Kingdom leaving the European Union on airlines flying to and from the UK*

présente, si tard dans la partie, d'un Brexit sans accord, il est devenu essentiel que les autorités de l'aviation civile de l'Union européenne et du Royaume-Uni planifient des mesures d'urgences pour maintenir un niveau minimal de connectivité, vital pour les personnes et les entreprises. Cela doit être une des plus importantes considérations du Brexit. Un plan d'urgence constituant un filet de sécurité pour maintenir les vols aériens après mars doit être publié, et rapidement », selon M. de Juniac.

### **Sécurité et sûreté**

Le cadre de sécurité et de sûreté de la connectivité entre le Royaume-Uni et l'Union européenne est complexe et exhaustif, et il assure une performance de classe mondiale en ce qui touche la principale priorité de l'industrie. Il ne peut y avoir de compromis en ce qui concerne la sécurité et la sûreté des passagers et des envois de marchandises.

Quel que soit le scénario de Brexit qui prévaudra, l'IATA demande au Royaume-Uni de demeurer au sein de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA), tout au moins en tant que « pays tiers ». L'AESA et l'autorité de l'aviation civile du Royaume-Uni (CAA) devraient être autorisées à entreprendre des discussions techniques détaillées sur la future relation entre les deux organismes. La reconnaissance mutuelle des licences, des normes concernant les matériaux et les pièces, et d'autres éléments relatifs à la sécurité devrait être instaurée et entrer en vigueur immédiatement après mars.

La sûreté de l'aviation, tant pour les passagers que pour les marchandises, sera touchée de façon importante en cas d'absence d'accord. Lorsqu'il s'agit de reconnaître les mesures de sûreté, toutes les parties devraient contribuer à une entente maintenant le statu quo.

« Il est ridicule qu'on ait interdit des discussions officielles sur la future relation entre l'AESA et la CAA britannique. Nous parlons ici de sécurité de l'aviation – la priorité absolue de tous ceux qui s'occupent de transport aérien et la responsabilité principale des gouvernements. Nous comprenons la complexité des enjeux politiques en cause. Mais la sécurité et la sûreté devraient être non négociables », soutient M. de Juniac.

### **Gestion des frontières**

Un Brexit sans accord augmente la probabilité que les voyageurs de l'Union européenne s'ajoutent aux trop longues files d'attente aux contrôles des passeports du Royaume-Uni. Un scénario de rechange serait de créer une troisième ligne qui pourrait accueillir les passagers de l'Union européenne plus rapidement. Mais quel que soit le scénario, des investissements seront nécessaires pour recruter et former du personnel supplémentaire.

La situation concernant les marchandises est encore plus complexe, alors que nous n'avons pratiquement aucun éclaircissement sur les dispositions douanières. Le scénario le plus probable, même dans une période de transition, est que les envois seront retardés ou perturbés, puisque de nouvelles procédures douanières seront établies.

« Les perturbations affectant les mouvements des personnes et des biens auront des incidences majeures et un impact négatif immédiat sur l'activité économique, tant au Royaume-Uni que dans l'Union européenne. Les solutions pour réduire les bouleversements sont d'une importance suprême. Nous devons dès maintenant avoir des éclaircissements sur les futures dispositions relatives aux frontières et aux douanes, afin de planifier une situation post-Brexit ordonnée », conclut M. de Juniac.

– IATA –

**Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :**

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : [corpcomms@iata.org](mailto:corpcomms@iata.org)

**Notes aux rédacteurs :**

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page Twitter – <http://twitter.com/iata2press> – spécialement conçue pour les médias.
- Le document intitulé « *A study of the effects of the United Kingdom leaving the European Union on airlines flying to and from the UK* » a été commandé par le Comité des affaires de l'industrie de l'IATA. Il étudie l'urgence critique des actions requises concernant plusieurs enjeux du transport aérien résultant du Brexit. Chaque sujet est défini selon un ordre d'importance et aussi selon le niveau de clarté actuel de la question.
  - Les aspects dont l'impact est le plus important et le manque de clarté est le plus grave reçoivent le code « rouge ». Ce sont :
    - Les ententes sur les services aériens
    - Le cadre de sécurité
    - La sûreté de l'aviation
    - La gestion des frontières
  - Deux domaines sont classés « ambre » – c'est-à-dire importants, mais avec plus d'éclaircissement :
    - La gestion du trafic aérien
    - L'environnement
  - Quatre domaines sont classés « vert » – c'est-à-dire que l'avenir est plus clair en rapport avec le Brexit :
    - La main-d'œuvre
    - Les créneaux
    - La protection des consommateurs
    - La concurrence dans les services d'escale
- Le rapport complet peut être téléchargé sur le site de l'IATA : [www.iata.org](http://www.iata.org)